

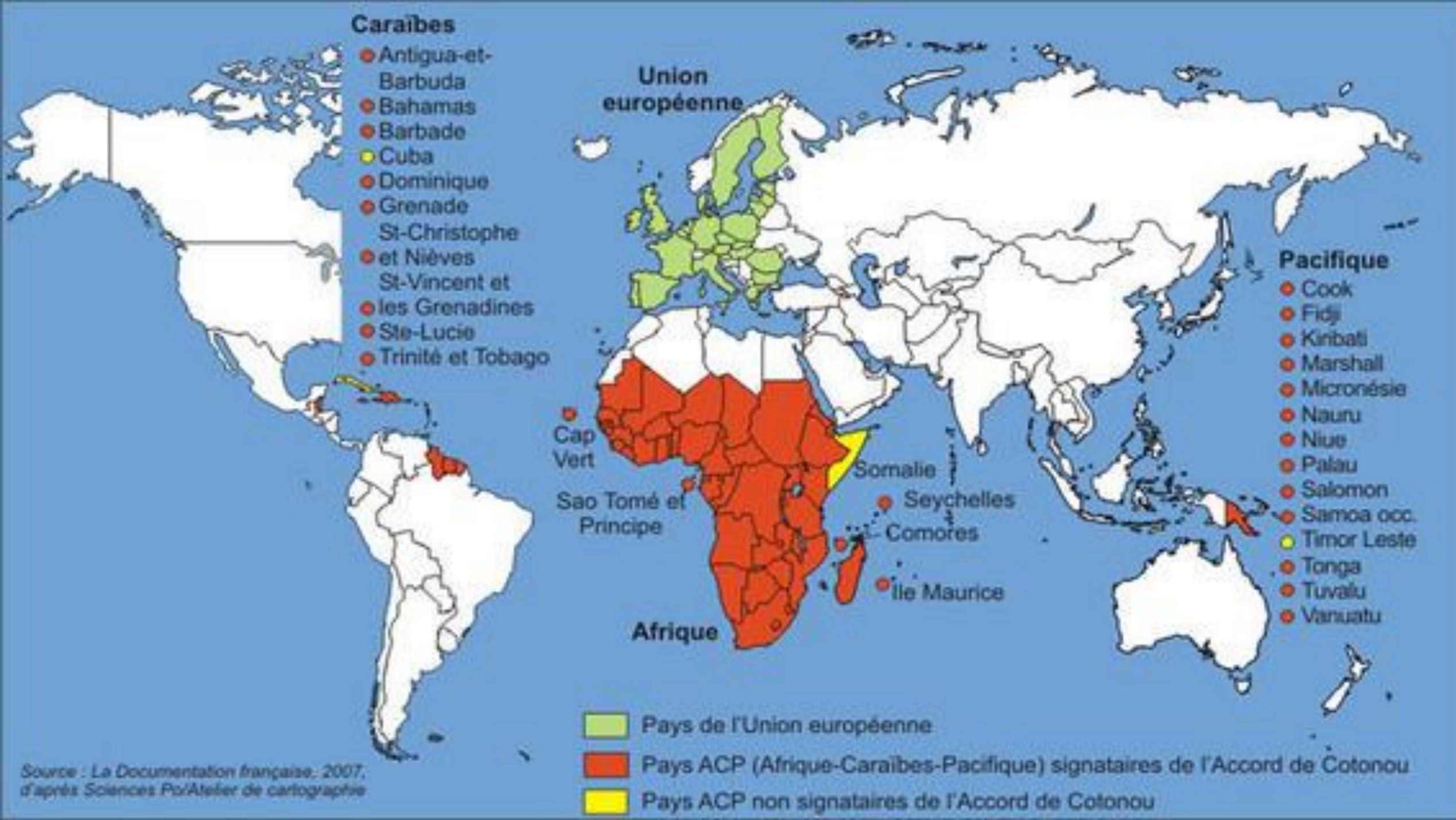
# **Conférence des Syndicats sur les Accords de Partenariat Economique – Afrique/UE**

**9-10 octobre 2017**

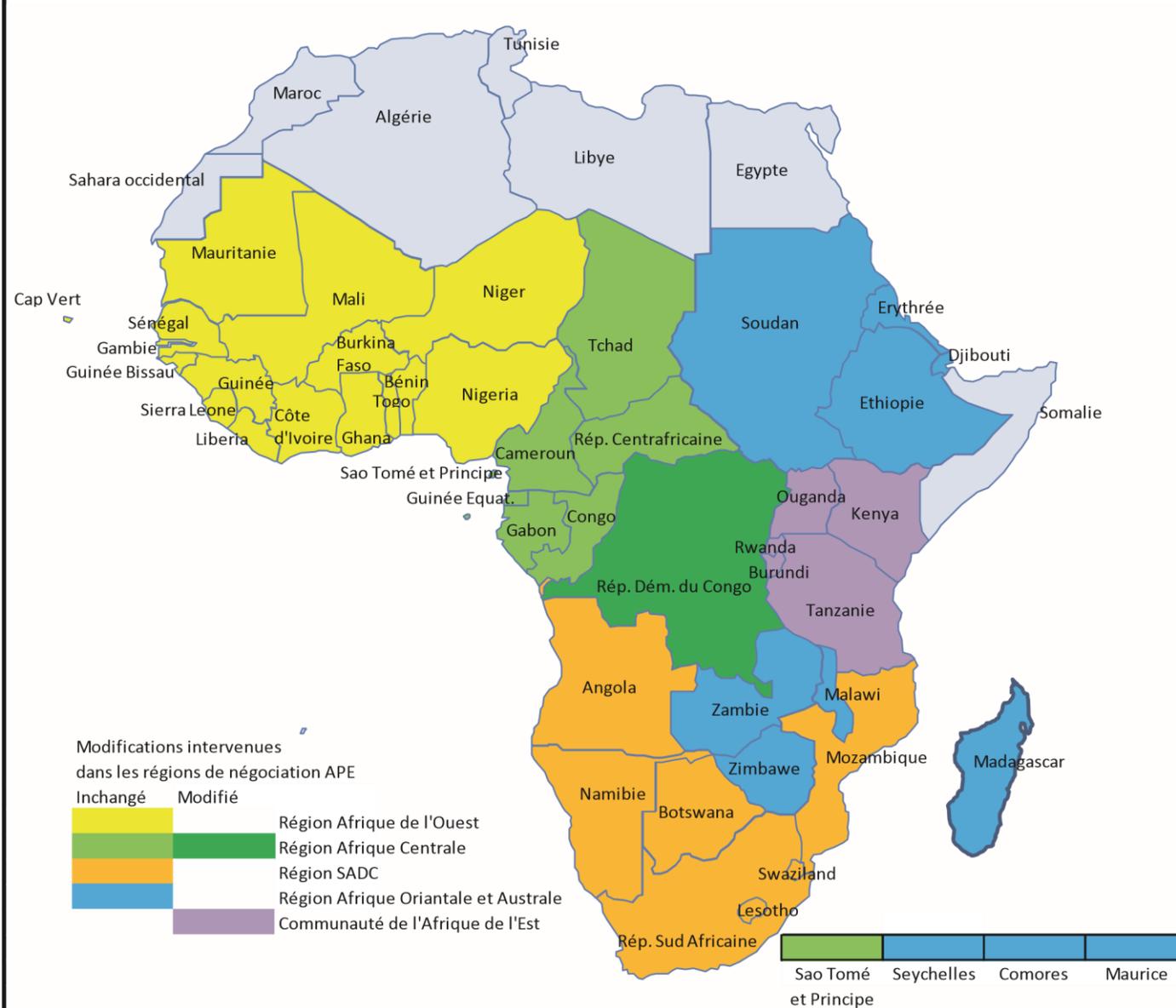
**Lomé, Togo**

**L'agriculture à l'origine des APE et de leur impact le plus négatif**

**Jacques Berthelot, SOL**



# Les régions actuelles de négociation



## L'agriculture est à l'origine des APE

Depuis leur indépendance, les anciennes colonies d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) ont bénéficié de préférences commerciales de l'UE, qui ne taxait pas leurs exportations mais ils pouvaient taxer celles de l'UE.

En 1995, les pays exportateurs de bananes d'Amérique latine (AL) ont poursuivi à l'OMC avec succès l'UE pour discrimination car elle taxait leurs bananes.

L'UE aurait pu maintenir la discrimination sur la base des niveaux de développement puisque le PIB par tête des 9 pays d'AL exportant les bananes était en 1995 2,3 fois supérieur à celui des 3 pays d'ASS exportateurs – Côte d'Ivoire (CI), Ghana et Cameroun – et 4,7 fois supérieur en 2014.

C'est le niveau de développement qui a justifié le SPG (Système de Préférences Généralisées) de l'UE depuis 1971 réduisant de 30% les droits de douane (DD) ad valorem sur ses importations des pays en développement (PED) et sa Décision « Tout Sauf les Armes » de 2001 ne taxant pas les exportations des Pays les moins avancés (PMA) qui pouvaient continuer à taxer celles de l'UE.

## L'agriculture est à l'origine des APE

En outre la “guerre de la banane” a été enterrée 2 fois : par un accord de 2009 à l'OMC où l'UE a réduit les DD sur les bananes d'AL et par une nouvelle baisse dans les ALE conclus depuis 2012. Et les EU ont eu une dérogation de l'OMC en 2000, renouvelée pour 10 ans en 2015, pour leurs préférences commerciales avec les pays d'ASS (AGOA : African Growth Opportunity Act).

L'agriculture a aussi été à l'origine des APE pour 2 autres raisons :

- 1) Pour réduire l'énorme déficit de l'UE sur ses échanges alimentaires;
- 2) Suite aux fortes pressions des firmes agro-alimentaires françaises contrôlant une bonne part des exportations alimentaires d'AO vers l'UE.

## L'UE a un déficit alimentaire structurel élevé

L'UE se flatte que ses échanges *agricoles* ont atteint leur niveau le plus élevé en 2016, à 17,2 milliards d'euros (Md€)

Mais ses échanges *alimentaires* sont structurellement déficitaires, à 6,4 Md€ en 2016, à cause des poissons (19,4 Md€ en 2016)

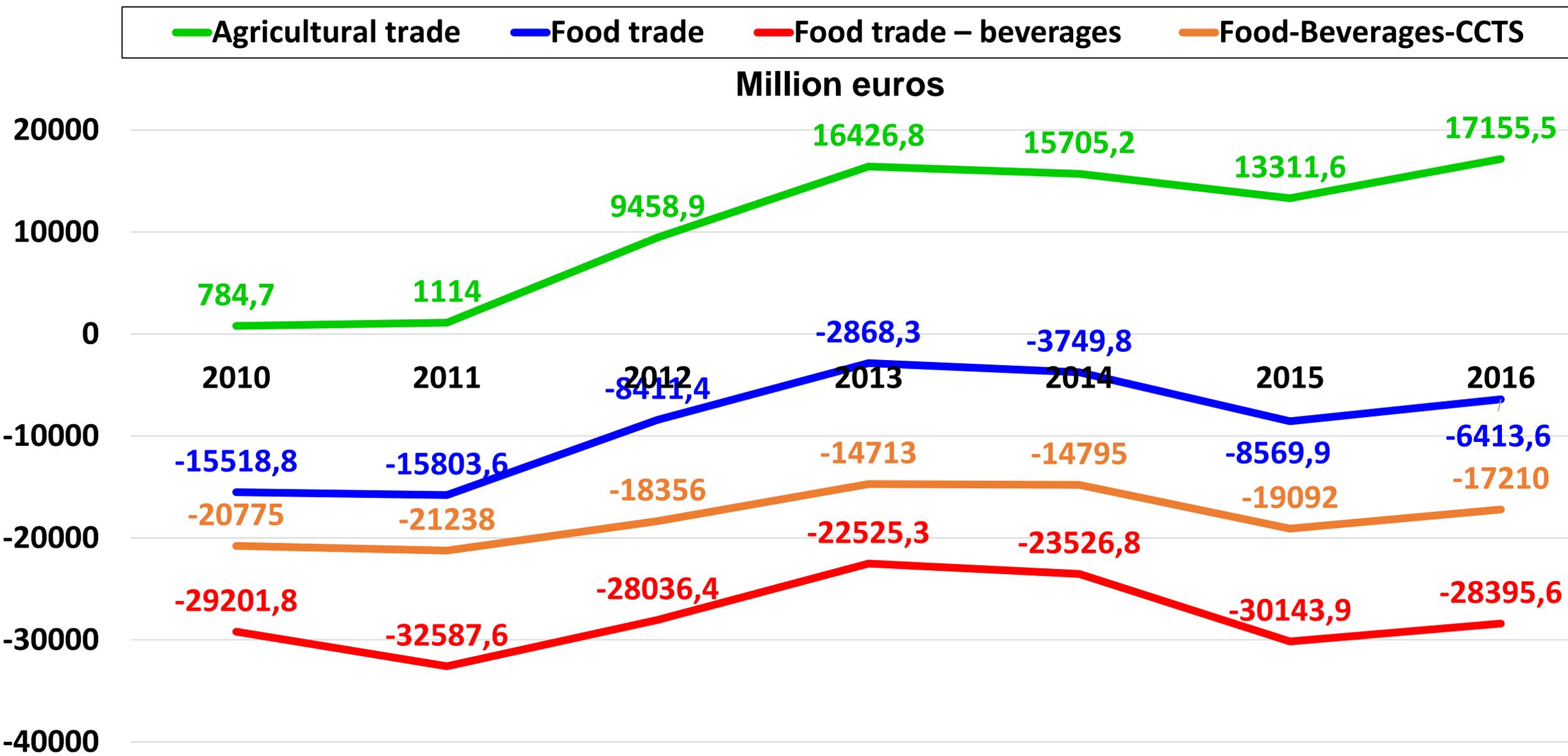
Sans les boissons – pas des produits alimentaires de base, mais le principal excédent de l'UE (22 Md€ en 2016) – son déficit alimentaire a été de 28,4 Md€.

Comme l'UE a un excédent alimentaire structurel sur les pays développés (16,1 Md€ en 2016), son déficit sur les PED est plus élevé, à 22,8 Md€ en 2016 et à 31,3 Md€ sans les boissons.

L'UE a un déficit alimentaire avec les pays ACP (6,804 Md€ en 2016) même sans boissons et CCTE (262 M€) et avec l'ASS (5,819 Md€) mais un léger excédent sans boissons et CCTE de 555 M€.

C'est pourquoi l'UE se bat pour s'ouvrir les marchés alimentaires des PED, dont avec les pays ACP (APE)

# Excédent agricole élevé de l'UE, énorme déficit alimentaire



## **Les pressions des firmes agroalimentaires de l'UE contrôlant les exportations agroalimentaires de l'AO**

**Les firmes agro-alimentaires familiales, surtout françaises, ont exercé de fortes pressions sur les responsables politiques d'AO et de l'UE pour signer l'APE regional et les APE intérimaires de CI et du Ghana :**

- La Compagnie fruitière de Robert Fabre produit et exporte sur ses propres navires la plupart des bananes et ananas de CI, Ghana et Cameroun;**
- Le Groupe Mimran, propriétaire des Grands Moulins d'Abidjan et de Dakar (et la Compagnie Sucrière du Sénégal) – qu'il vient de céder à un groupe marocain – a fait pression pour réduire de 5% à 0 le DD sur les céréales;**
- Thai Union Europe contrôlant la plupart des exportations de conserves de thon d'AO vers l'UE, avec une conserverie à Douarnenez (France);**
- Le Groupe Bolloré impliqué dans le transport des produits d'AO vers l'UE.**

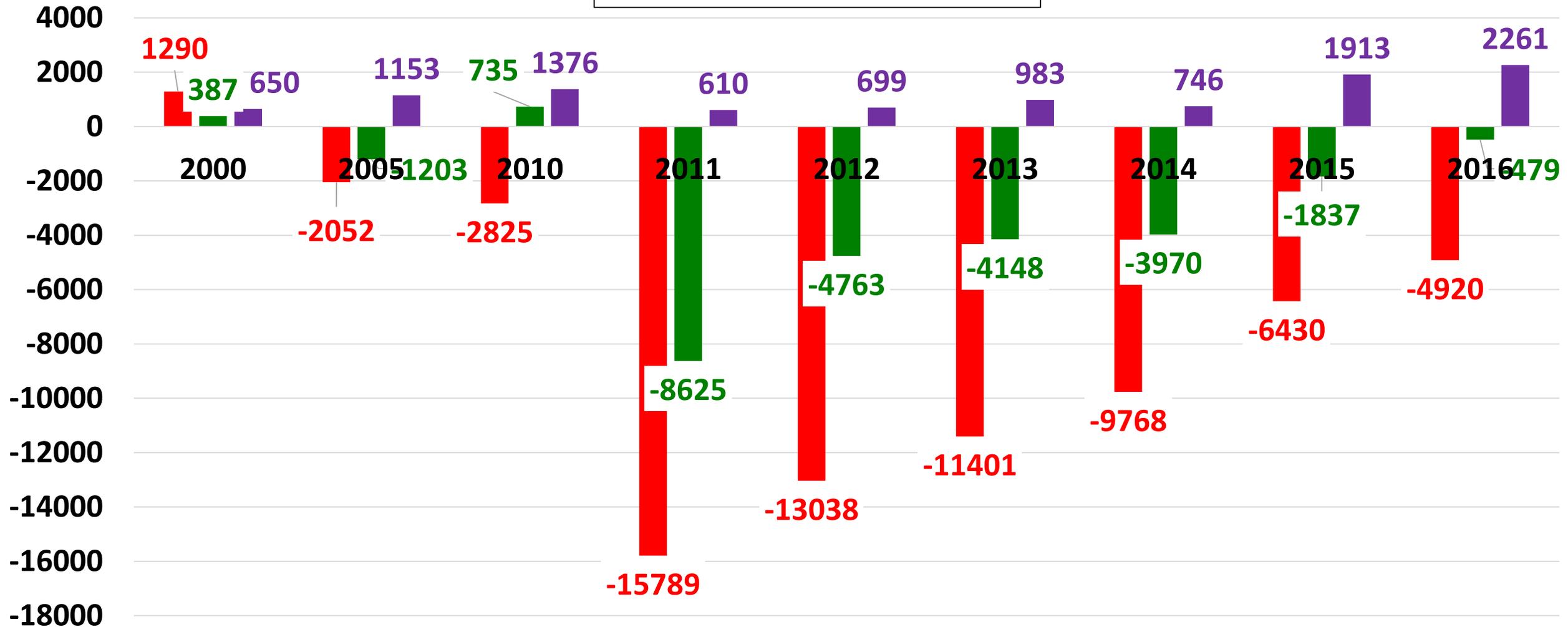
**Le déficit alimentaire d'ASS augmente fortement, surtout sans café-cacao-thé-épices (CCTE) qui ne sont pas des produits alimentaires de base**

**Les graphiques suivant montrent que l'ASS et l'AO font face à un large déficit même s'il a baissé depuis 2011 grâce aux prix plus bas des importations – notamment céréales, produits laitiers, sucre et viandes – et à la hausse des prix des exportations de cacao (en baisse en 2017), café, thé et épices (CCTE).**

**Le second graphique montre que, sans les échanges de CCTE – pas des produits alimentaires de base en ASS –, le déficit alimentaire aurait été supérieur en 2016 d'environ 10 Md€ en ASS et de 7 Md\$ en AO.**

**L'EAC est un cas spécial car elle a maintenu un excédent alimentaire de 2000 à 2016 et son déficit sans CCTE est resté faible car elle a des DD supérieurs à ceux du reste de l'ASS élevés, surtout sur les produits laitiers.**

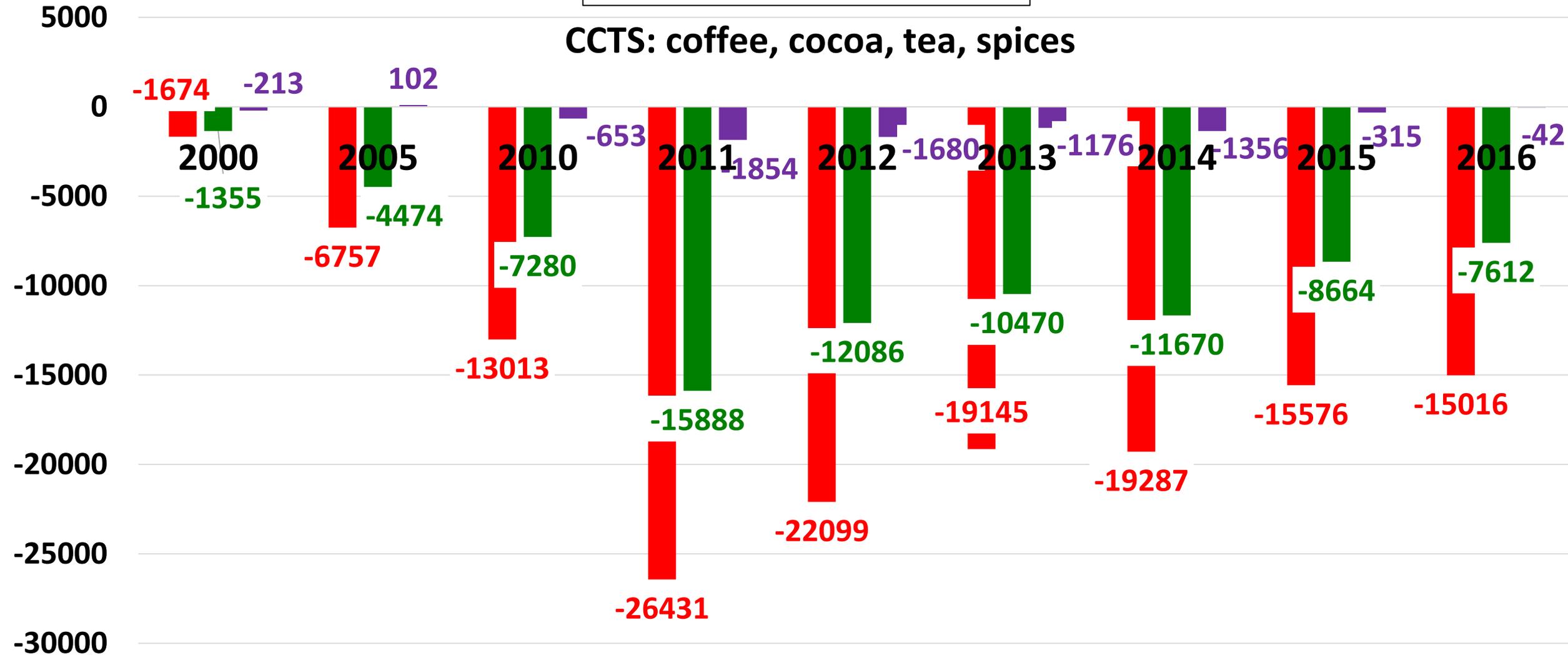
# Solde des échanges alimentaires (sans boissons) de l'ASS, l'AO, l'EAC en M\$ : 2000-16



# Solde des échanges alimentaires (sans boissons et CCTE) de l'ASS, AO, EAC en M\$ : 2000-16

■ SSA    ■ WA    ■ EAC

**CCTS: coffee, cocoa, tea, spices**



**Le déficit alimentaire d'ASS est largement dû aux importations subventionnées, notamment de l'UE, combinées à de faibles DD**

**Les subventions de l'UE28 à ses exportations de céréales en AO ont été de 214,6 M€ en 2016 (3,375 Mt, dont 919 414 t de produits transformés)**

**Les subventions de l'UE aux exportations de produits laitiers vers l'AO, la CEMAC, l'EAC et la SADC ont été de 216 M€ en 2016 pour 3,220 Mt en équivalent lait, dont 168,6 M€ en AO (2,5 Mt d'équivalent lait).**

**Les subventions de l'UE28 aux exportations de viande de volaille et oeufs à la SADC en 2016 ont été de 41,4 M€ et celles aux céréales de 60,4 M€**

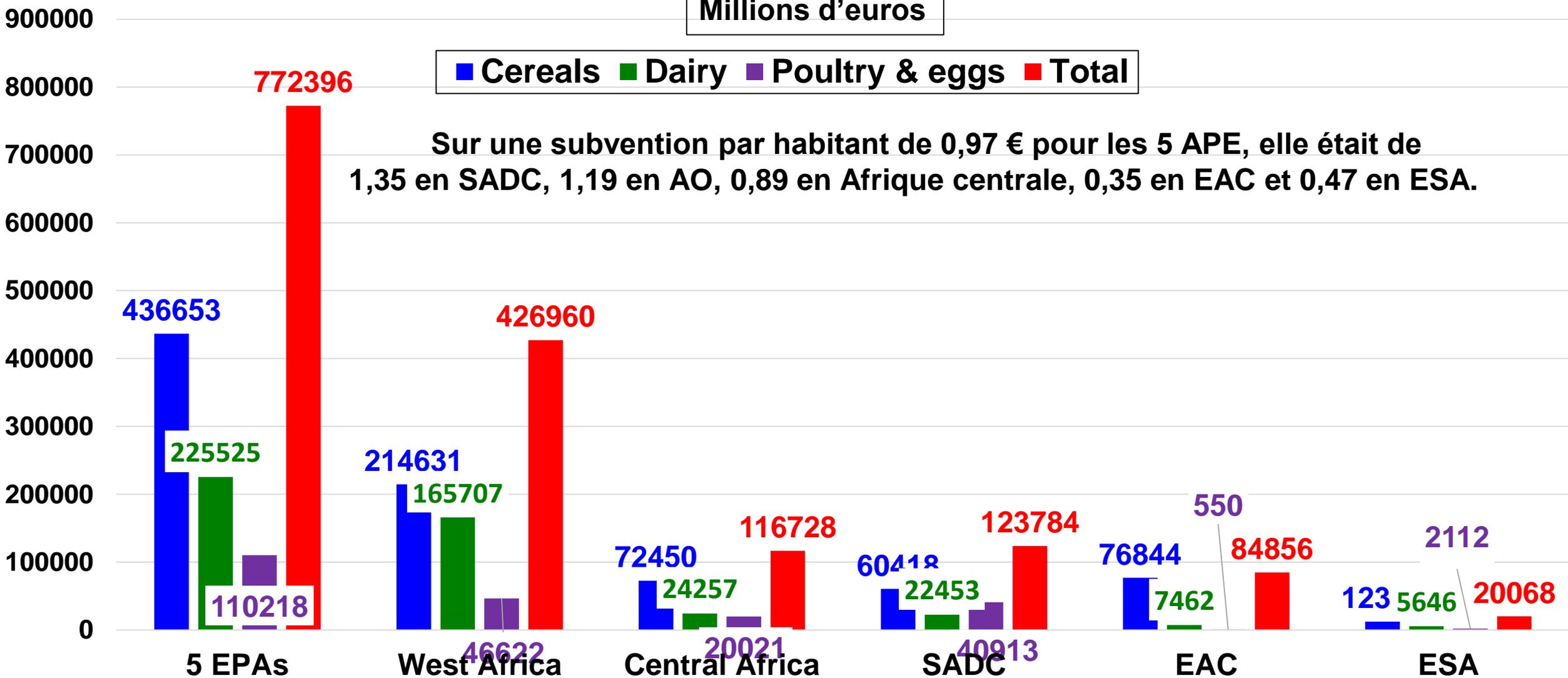
**L'UE a refusé de traiter des subventions internes dans les APE au prétexte qu'elles ne peuvent être discutées qu'à l'OMC où elle refuse d'en changer les règles, ajoutant que, comme la grande majorité sont découplées de la production et notifiées**

# Subventions de l'UE28 aux exportations de céréales, produits laitiers, viande de volailles et œufs aux 5 APE s=d'ASS en 2016

Millions d'euros

■ Cereals ■ Dairy ■ Poultry & eggs ■ Total

Sur une subvention par habitant de 0,97 € pour les 5 APE, elle était de 1,35 en SADC, 1,19 en AO, 0,89 en Afrique centrale, 0,35 en EAC et 0,47 en ESA.



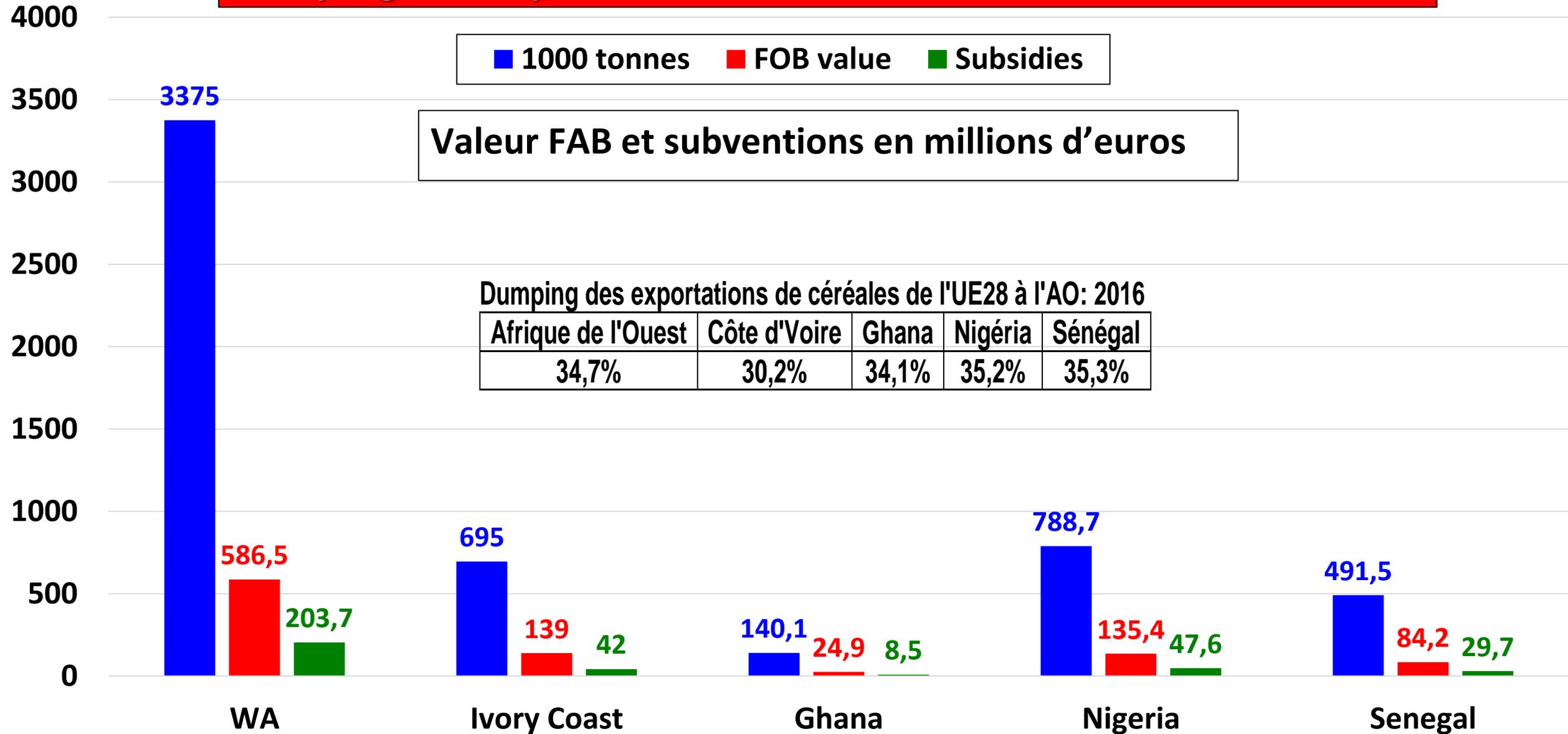
# Dumping des exportations de céréales de l'UE28 à l'AO en 2016

■ 1000 tonnes ■ FOB value ■ Subsidies

Valeur FAB et subventions en millions d'euros

Dumping des exportations de céréales de l'UE28 à l'AO: 2016

Afrique de l'Ouest	Côte d'Ivoire	Ghana	Nigeria	Sénégal
34,7%	30,2%	34,1%	35,2%	35,3%



# Dumping des exportations de produits laitiers à l'AO, la SADC-6, la CEMAC et l'EAC en 2016

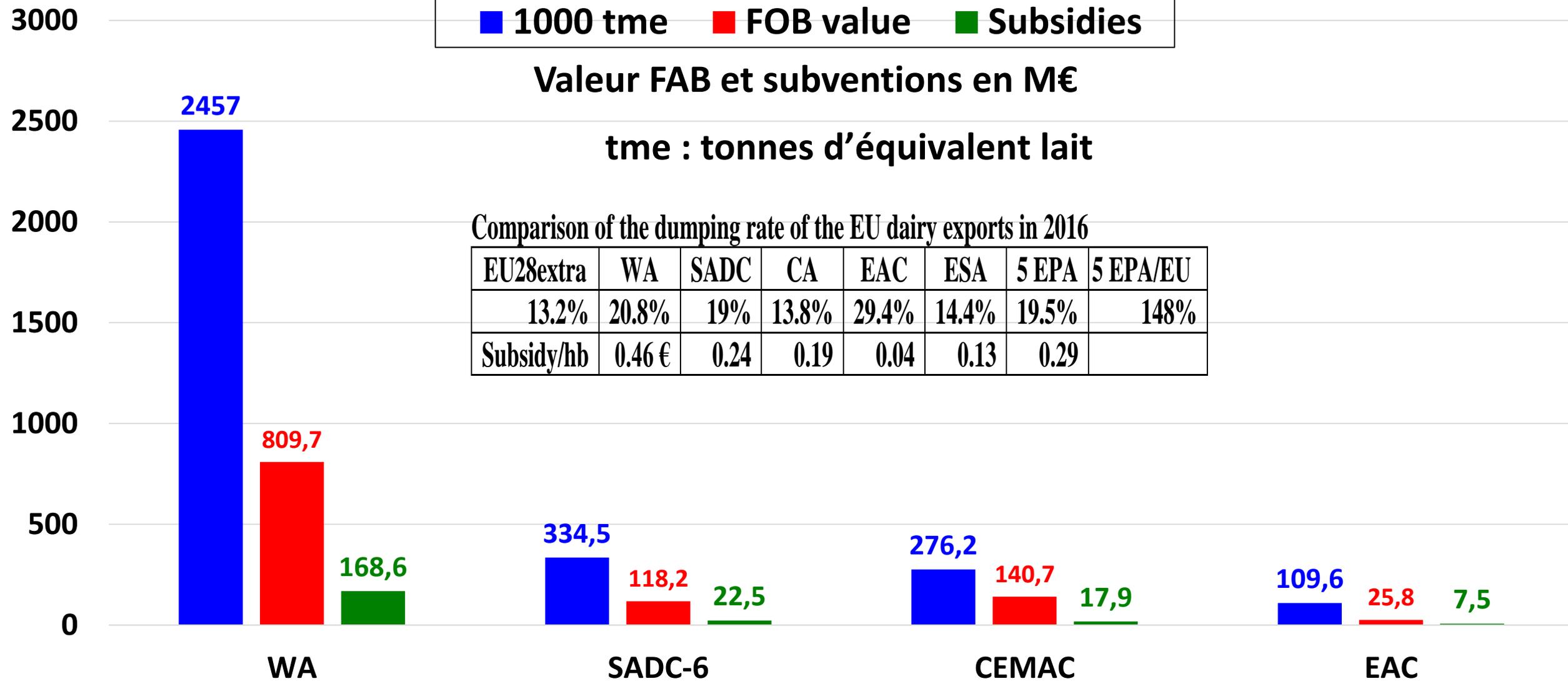
■ 1000 tme ■ FOB value ■ Subsidies

Valeur FAB et subventions en M€

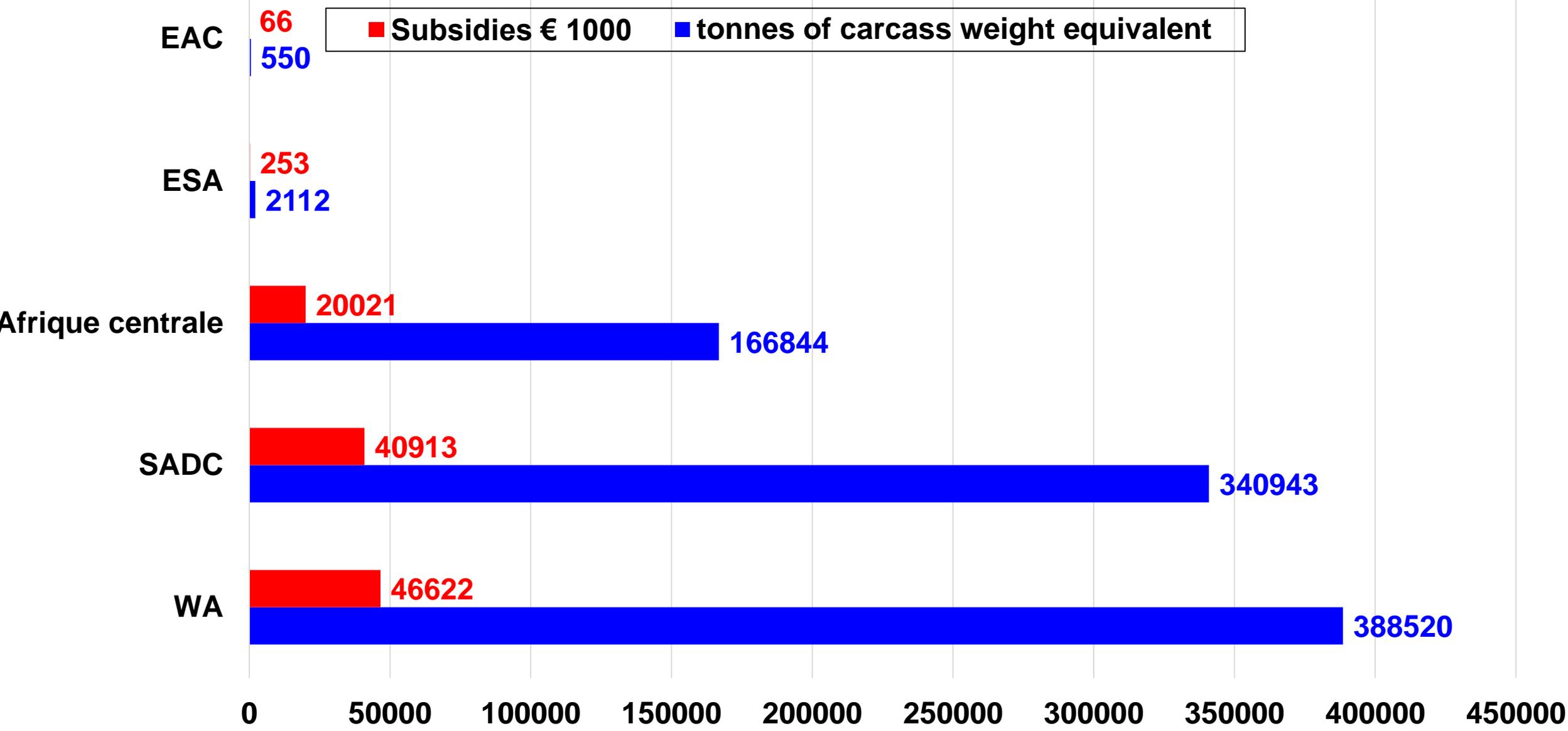
tme : tonnes d'équivalent lait

Comparison of the dumping rate of the EU dairy exports in 2016

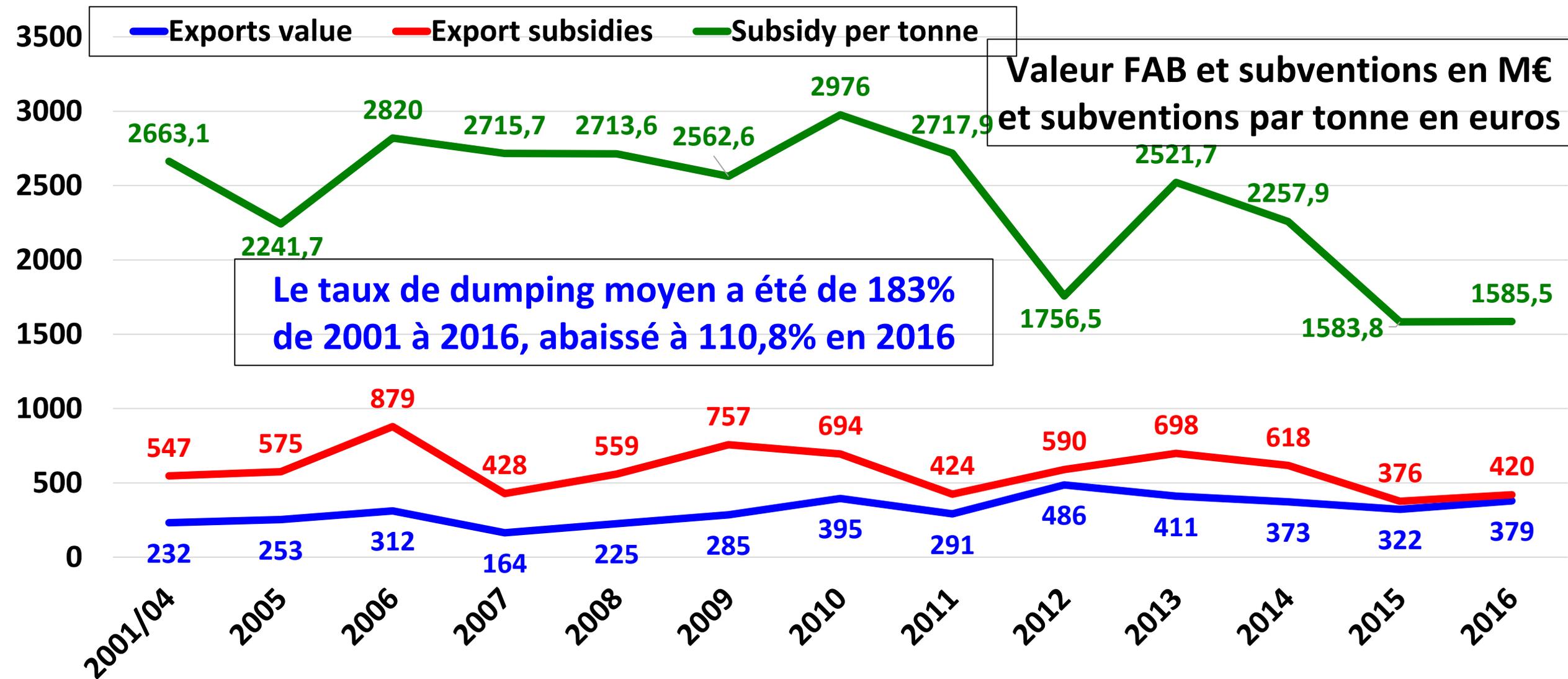
EU28extra	WA	SADC	CA	EAC	ESA	5 EPA	5 EPA/EU
13.2%	20.8%	19%	13.8%	29.4%	14.4%	19.5%	148%
Subsidy/hb	0.46 €	0.24	0.19	0.04	0.13	0.29	



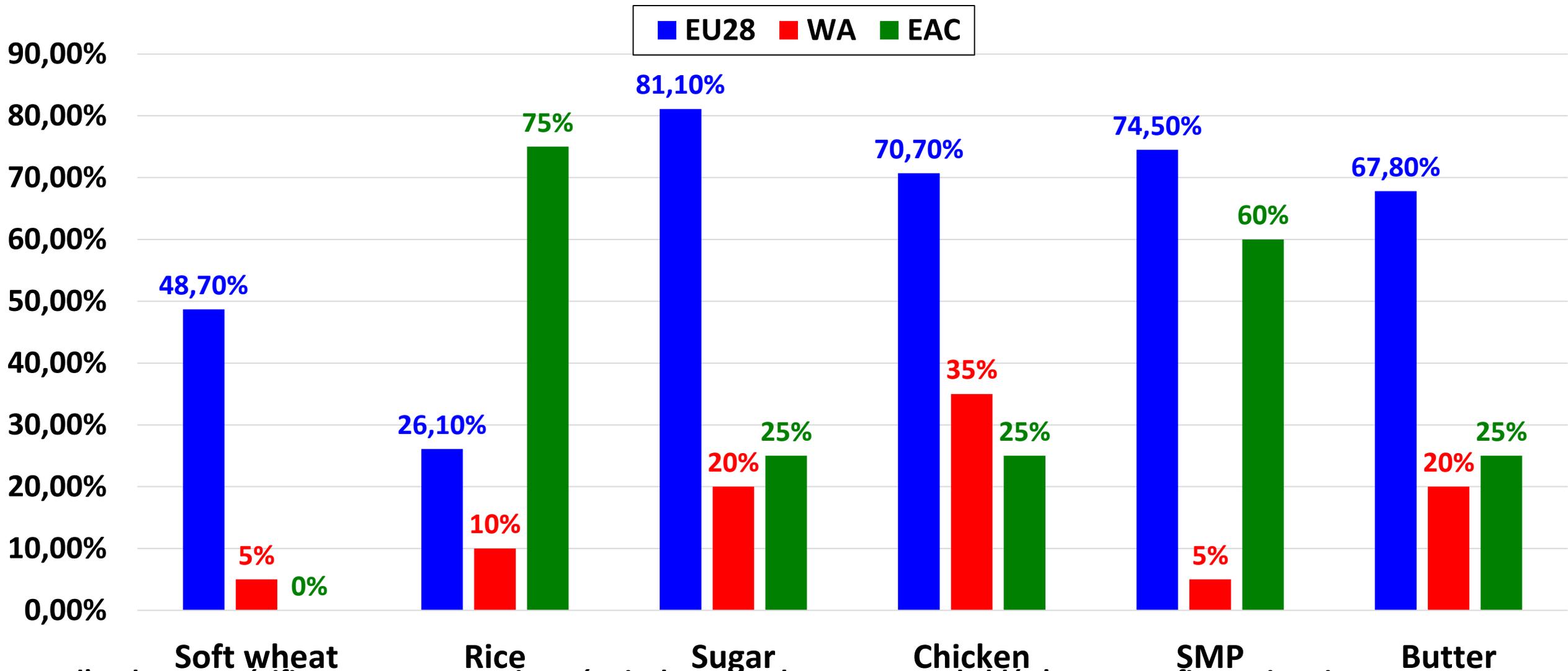
# Dumping des exportations de viande de volaille et œufs de l'UE28 aus APE d'ASS en 2016



# L'énorme taux de dumping des exportations de coton de l'U28 de 2001 à 2016



# Droits de douane appliqués de quelques produits alimentaires de base dans l'UE28, l'AO et l'EAC en 2016

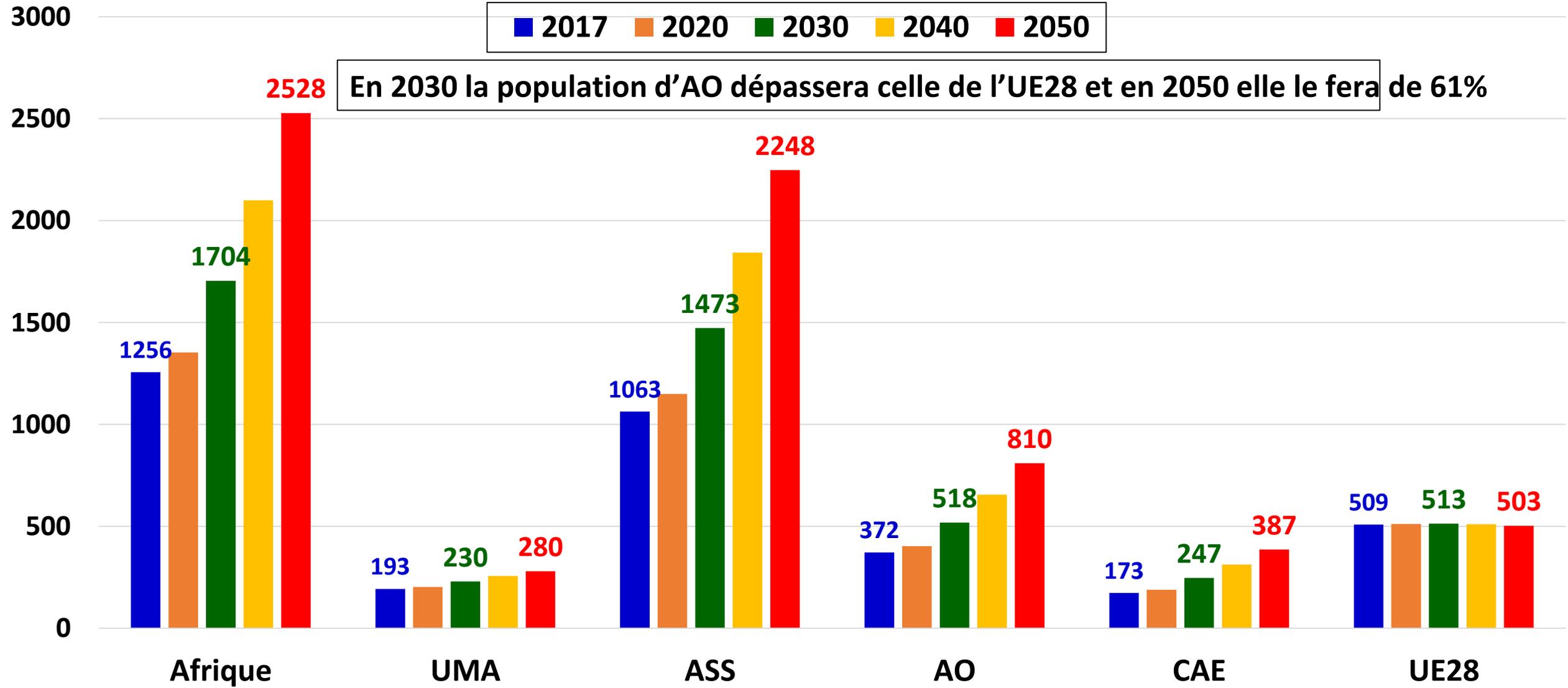


Pour l'UE les DD spécifiques sont convertis en équivalent ad valorem et pour le blé c'est un DD fixe mais qui, après déduction du prix de référence de 157,03 €/t, est actuellement à 0

# Perspectives démographiques de l'Afrique de 2017 to 2050, en millions d'habitants

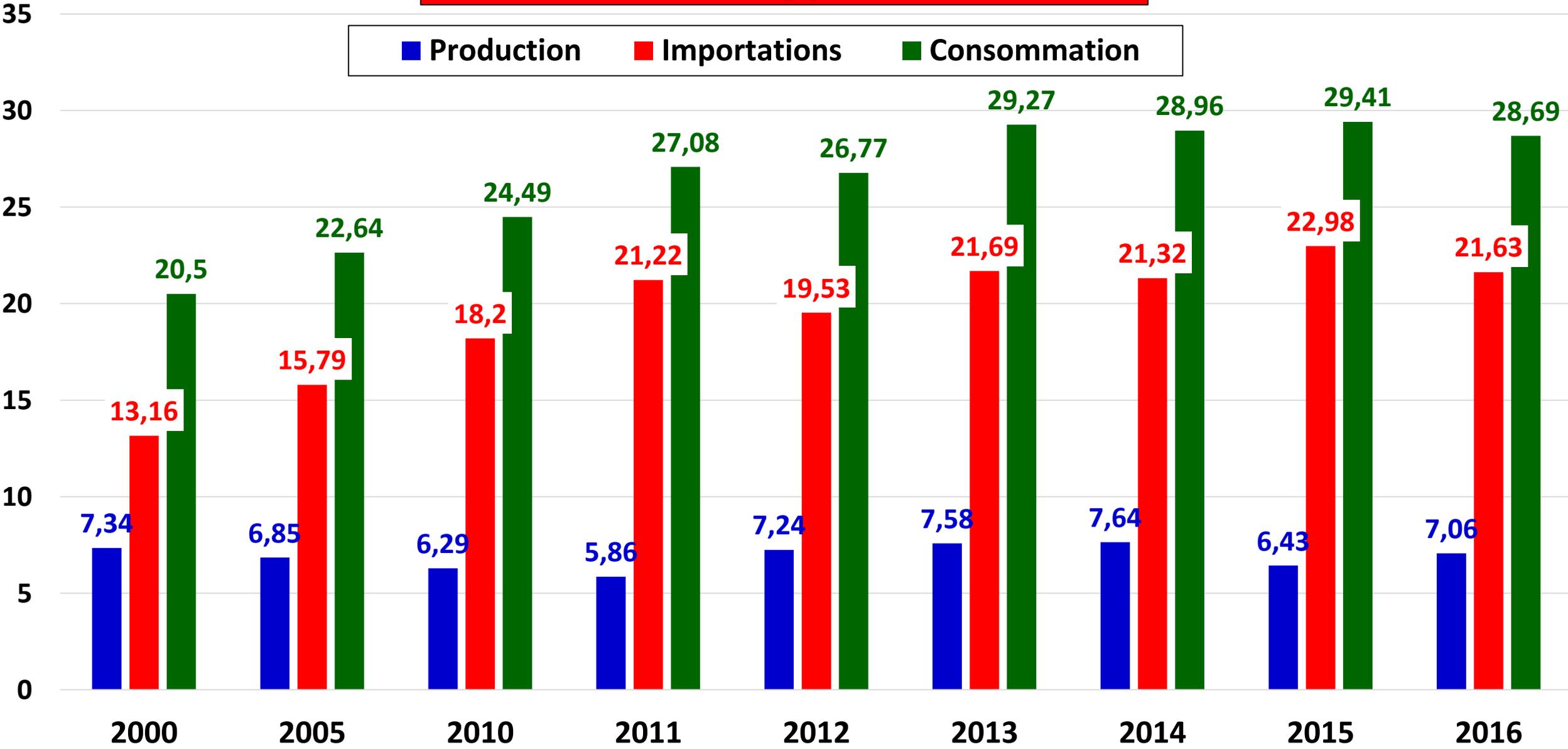
■ 2017 ■ 2020 ■ 2030 ■ 2040 ■ 2050

En 2030 la population d'AO dépassera celle de l'UE28 et en 2050 elle le fera de 61%



# Production, importations et consommation de blé en ASS en kg par tête : 2000-16

■ Production ■ Importations ■ Consommation



## Les énormes pertes de droits de douane et TVA avec les APE

**La DG commerce de la Commission de l'UE a refusé de diffuser 3 études d'impact de l'APE d'AO qu'elle avait financées (avril 2008, avril 2012, janvier 2016) car leurs conclusions étaient négatives pour l'AO. Le rapport spécifique de la DG Commerce de mars 2016 n'est pas plus fiable. Elle cite tout de même le rapport Fontagné de 2008 pour qui "les pertes annuelles de recettes douanières sur les produits de l'UE seraient de 700 millions d'euros à long terme pour la CEDEAO. Les recettes douanières totales seraient réduites de 38% dans la CEDEAO à la fin de la période de libéralisation".**

**La DG commerce est particulièrement non crédible quand elle affirme qu'avec l'APE les exportations de céréales de l'AO augmenteraient de 10,2% et celles de viande rouge de 8,4% alors que les céréales sont la principale importation alimentaire de l'AO, avec 16,1 M tonnes en 2013, dont 2,8 Mt de l'UE (et 3,4 Mt en 2016). Et l'UE n'a importé que 22 tonnes de viande bovine d'AO en 2016 où elle a exporté 84 895 tonnes. Le même argument a été avancé par l'UNECA pour justifier la ZLEC.**

## **Les énormes pertes de droits de douane et TVA avec les APE**

**Les premières années de libéralisation les APE génèrent des recettes douanières (DD+TVA) annuelles et cumulées car la TVA sur les importations augmente plus vite que ne baissent les DD**

**Si l'APE d'AO était finalisé, l'AO perdrait 66 M€ de DD et TVA sur les importations venant de l'UE28-RU 5 ans après l'entrée en vigueur et 4,6 Md€ en année 20, avec des pertes cumulées en 20 ans de 32 Md€, et de €120 Md€ en 2050.**

**Pour la CEMAC-6 les pertes annuelles de DD et TVA sur les importations de l'UE28-RU et du reste du monde et d'intra-CEMAC seraient de 41,5 M€ en 2016 et de 1 Md€ en 2029 avec pertes cumulées de 8,1 Md€ en 2029, 36,4 Md en 2050.**

**Pour l'EAC l'APE génère des gains de DD + TVA jusqu'en T10 (2025), et des gains cumulés de 24.9 M€ en T14 (2021) mais après les pertes cumulées augmentent de 703,7 M€ en T20 (2035) à 1,510 Md€ en T25 (2040).**

## Conclusion

**Il faut renforcer l'intégration régionale des CER (communautés économiques régionales) pendant au moins une génération avec des aides budgétaires aux Etats et entreprises les plus faibles avant d'élargir le libre échange à d'autres CER**

**Les CER doivent très vite devenir membres de l'OMC pour négocier au nom de leurs Etats membres et renforcer leur pouvoir d'influer sur ses règles.**

**Elles auront alors des DD consolidés – seuls négociés à l'OMC – à la moyenne pondérée des DD consolidés de leurs Etats membres pour ajuster les DD appliqués de leur tarif extérieur commun (TEC) en fonction de la conjoncture.**

**Elles pourront alors convertir les DD en prélèvements variables pour les produits agricoles afin de garantir des prix stables et rémunérateurs aux agriculteurs.**

**Pour ne pas pénaliser la majorité des consommateurs pauvres chaque CER mettrait en oeuvre un vaste programme d'aide alimentaire interne, comme l'Inde, à financer par l'aide internationale (dont prêts à très long terme de l'AID de la BM).**